

Le comté est divisé, ardent, énergique à l'extrême, rétif à l'injure ou à l'asservissement.

Voyez le député, vrai reflet du comté. On a pu craindre un moment que Kamouraska allait lui faire défaut.

Certaines divisions, d'autant plus regrettables qu'elles originaient ailleurs qu'en politique, certaines divisions causèrent un *exæquo*.

Mais, le rachat fut éclatant ; car M. Gagnon a eu le plus beau triomphe possible. Soixante-et-une voix de majorité, dans Kamouraska c'est l'équivalent de cinq à six cent à Québec-Est.

Je connais plusieurs comtés qui sollicitaient la candidature de M. Gagnon, si ses électeurs lui donnaient congé.

De jour en jour, ce député occupe une place plus grande dans notre pays, dans notre parti.

Il s'est révélé, on l'a compris, on le connaît érudit, sérieux, sans merci et sans dol. On sait qu'il y a disette de ces hommes-là.

A lui seul, que d'hommes il nous a valus depuis deux et trois ans !

* *

Charles Antoine Ernest Gagnon, est né à la Rivière Ouelle, le 4 décembre 1846.

Son père était marchand dans cette même paroisse. Sa mère était une sœur de l'hon. M. Pantaléon Pelletier, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement McKenzie.

La famille des Gagnon est une des plus anciennes de la province et vient de la Vendée.

M. Gagnon fit ses études au collège de Ste-Anne. Elles furent rapides et brillantes.

En 1870, il mariait la troisième fille d'un citoyen éminent du comté, M. François Gagnon.

Il a occupé une foule de positions dans le comté.

C'est ainsi qu'il fut évaluateur du chemin de fer l'Intercolonial pour la division St-Laurent, de 1863 à 1878 ; *receiver of wreck* pour Kamouraska, de 1874 à 1878.

C'est en 1869, qu'il fut admis à la pratique du notariat.

Le député de Kamouraska est secrétaire de municipalité, secrétaire de la Commission des Ecoles et trésorier de la Fabrique.

Il est de plus Commissaire pour recevoir des affidavits pour la Cour Suprême.

Moins que tout autre, il ne devait s'attendre à rester bien longtemps hors de l'arène politique.

Tout l'y appelait.

Quand la crise de 1878 arriva, il fut mis en nomination et remporta la victoire.

C'est lui qui, à cette mémorable session de 1878, proposa, secondé par M. Nelson, la réponse au discours du Trône.

En 1881, il fut réélu par une voix ; mais un décompte le mit dans l'obligation d'aller de nouveau devant ses électeurs.